

les carnets de (parentel)

Accueillir l'enfant, accueillir ses parents.

no 16
Juin
2002



SOMMAIRE

Éditorial

Le bébé : attention, partenaire !2
François VILLARD, administrateur de Parentel

Association

Propos sur la paternité5
Elisabeth CASTEL, psychologue

A propos de la levée du secret des origines10
Daniel COUM et Nadine KERSULEC, psychologues
Michèle DEFAUX, psychologue stagiaire

Thema

Comment accueillir cet étranger si familier : le bébé15
Patrick BEN SOUSSAN, pédopsychiatre

Accueillir l'enfant : une réalité plurielle26
Daniel COUM, psychologue

Carrefours des pratiques professionnelles

Qu'est-ce qu'une supervision ?31
Marie-Bernadette CREACH, psychanalyste

Parole donnée à...

Françoise PETITOT, psychanalyste33

Du côté des livres

.....35



Le bébé... Attention, partenaire !

L'accueil est par définition la création d'un lien, le don d'une place. Accueillir c'est s'assembler, c'est créer avec un semblable une relation particulière, unique.

Il n'y a pas de véritable accueil s'il n'y a pas reconnaissance mutuelle, chacun selon sa condition du moment, de l'identité de l'autre, de la situation dans laquelle il se trouve, une démarche réciproque de compréhension de l'autre. C'est un état d'esprit, une manière de regarder, une ouverture de son espace et de son temps, une attitude qui permet d'aller l'un vers l'autre en confiance.

Dans ce sens, accueillir n'est pas seulement recevoir, c'est aussi donner à se laisser voir, donner les conditions d'accès à la communication, à l'expression, c'est se présenter de manière empathique.

Que peut-il en être avec un bébé ?

Toute la question est de reconnaître en lui, dès sa naissance, voire avant, un semblable, c'est-à-dire un être actif, communiquant, ayant ses forces et ses fragilités, ses peurs et ses volontés d'être au monde, de s'y engager, son désir d'attachement mais aussi ses aspirations à une existence propre ; bref, un être humain « comme vous et moi », donc un semblable, donc un être aussi différent de tous, aussi original, que nous tenons à l'être nous-mêmes.

Notre attention à son égard se doit de le considérer comme un être complexe qui n'est pas seulement objet de nos soins et de nos attentions ou de nos projections, mais comme déjà le partenaire d'une expérience singulière que nous - parents et professionnels - vivons avec lui.

S'inspirant des propos de MONTAIGNE, Edgar MORIN, promoteur du concept de complexité, rappelle que « chaque homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition ». Le bébé est une personne humaine. C'est l'interférence de sa complexité avec les nôtres qui fera de lui l'adulte à venir.

« Le métier des parents n'est pas de faire des enfants » affirme Didier DUMAS, pédopsychiatre, auteur de « Et l'enfant créa le père », « l'enfant est fait à la naissance ; le métier de parent est de faire des adultes ».

Accueillir un bébé c'est accepter nous-mêmes de devenir autre grâce à lui.

Cela vaut pour tout acteur de l'aide, de l'accompagnement, de l'appui à la parentalité. L'attitude d'accueil ne peut être dissociée de tout acte d'éducation au sens le plus large du terme.

L'attitude d'accueil que nous saurons avoir envers le bébé préfigurera celle que nous aurons avec l'enfant et l'adolescent qu'il faudra élever.

« Parent » et « partenaire » ont une même origine : donner et se donner une place particulière dans la vie.

F. VILLARD

Annonces

- **De l'enfance à l'adolescence : quels changements ?**
Centre social et Collège de Bellevue
Conférence avec Maryse VAILLANT, psychologue
Le 28 mars - 20 h 30 - à BREST
- **La compétence des familles : utopie ou réalité**
Colloque organisé par l'Association Jeunesse et droit
22 mars à RENNES
01 40 37 40 08
- **Hommes et femmes : avons-nous encore le droit de désirer ?**
Conférence de Stéphane THIBIERGE
30 mars à SAINT BRIEUC
Ecole psychanalytique de Bretagne : 02 98 30 41 98
- **Aux limites de l'humain...**
3^{ème} Congrès européen Sciences de l'homme et sociétés
Du 19 au 22 juin à PARIS (Cité des Sciences)
Cultures en mouvement : 04 92 90 44 10
- **Les transmissions familiales entre filiation et affiliation**
Séminaire de Recherche de l'IRESCO
12 février, 19 mars, 30 avril et 28 mai
01 42 80 38 30
- **La parentalité en questions**
23 mars à PARIS
Séminaire 2002 sous la direction de Saül KARSZ
Pratiques Sociales : 01 46 630 631
- **Qu'est-ce qu'un père ?**
11 et 12 juin à BREST
4^{ème} Congrès sur la Parentalité
PARENTEL 02 98 43 62 51
- **Quelles femmes pour aujourd'hui ?**
Conférence de Rozenn LE DUAULT, psychanalyste
4 mai 2002 à St BRIEUC
Ecole Psychanalytique de Bretagne 02 98 30 41 98

Association

Propos sur la paternité

En réfléchissant sur la paternité, je me suis d'abord posée la question de mon rapport vis à vis de ce vaste thème.

Récemment maman pour la deuxième fois, je suis depuis quelques mois plongée de manière plus importante dans tout ce qui concerne la maternité, la paternité, la naissance, les bébés...

A partir d'une expérience personnelle

Au quotidien, comment se déroule le parcours des femmes et des hommes en devenir de mères et de pères ?

Il s'avère que d'une manière générale, tout ce qui concerne la périnatalité s'adressant au public, s'adresse aux femmes et aux mères : « futures mamans », « comment bien vivre sa grossesse », « les relations maman-bébé »... De même, les revues et matériel de puériculture sont tournés vers les mères.

Les professionnels ont le même penchant. Avant l'accouchement, les visites chez le médecin... concernent la mère : la femme enceinte du fait de son état physique. Il s'agit là de prendre en compte la grossesse comme transformation physique. On s'adresse au corps.

La présence du père n'existera donc que si celui ci en fait la démarche ! Les cours de préparation à l'accouchement s'adressent aux femmes. Ils ont lieu l'après midi et sont donc difficiles d'accès pour les pères qui

seraient intéressés. Il y a obstacle. D'emblée le père est écarté de la préparation à cet événement. Il s'agit d'ailleurs d'une « préparation à l'accouchement » et non d'une « préparation à la naissance ».

A la maternité de Landerneau, dans le cadre de ces cours pourtant, une rencontre est proposée aux pères qui le souhaitent, en soirée. Elle est animée, le plus souvent, par un sage femme de sexe masculin. « On se retrouve en hommes pour parler de la grossesse, de l'accouchement, des femmes, des pères... » annonce le sage femme.

Ce groupe existe-t-il de manière isolée ? Il serait intéressant de voir ce qui existe dans les autres maternités. Son existence est-elle liée au fait de la présence d'un « sage femme homme », à la maternité et dans l'animation de ce groupe ?

L'entourage familial, amical... s'adresse aussi à la future maman. C'est par le biais de son état physique de femme enceinte qu'on la questionne sur son devenir de mère. La place du futur père n'apparaît alors que très peu.

Ensuite, après l'accouchement, suite aux faire-part de naissance, beaucoup de personne s'adressent à la mère : « nous espérons que la maman et le bébé se portent bien » ! Très peu de référence au père. Ce qui suscita d'ailleurs de la part de mon ami des réflexions telles que « et le père alors, on l'oublie ? » !!!

Enfin, la démarche d'autant effectué par les pères qui consistait à se rendre à la mairie pour déclarer la naissance de l'enfant, n'est plus obligatoire. Dans certains cas, la maternité s'en charge et transmet ensuite le livret de famille.

Voilà quelques premières réflexions... je pense que ce que j'ai vécu reflète d'une manière générale le vécu de la plupart des gens.

Devenir mère semble évident et posé comme tel. Par contre qu'en est-il du père ? Il y a là tout un parcours duquel il est écarté réellement et symboliquement, quand bien même voudrait-il se manifester qu'il en est empêché !

Il apparaît qu'il existe des rôles respectifs du père et de la mère. Les images respectives de l'homme et de la femme dans leurs fonctions

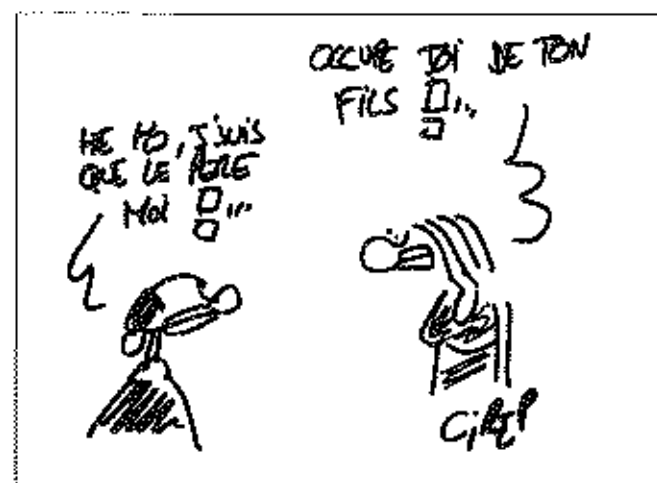
paternelles et maternelles renvoient-elles à un système symbolique de représentations interculturelles ?

Il apparaît, dans ce que j'ai pu décrire de mon expérience, que notre société privilégie implicitement, dans son discours sur le processus de faire et d'élever un enfant, les moments essentiels que sont : grossesse, accouchement et relation mère enfant dans les premières années, le père tenant un rôle secondaire.

D'une culture à l'autre...

Il existe assurément une réalité physique, des attributs physiologiques distincts. Ce qui nous semble évident, ne l'est peut être pas ailleurs... D'autres comportements existent dans d'autres sociétés.

En Amérique du Sud chez les Tupi, en dépit du fait que c'est la femme qui porte l'enfant et accouche, c'est l'homme, le père, qui a le rôle important, c'est lui qui est soumis à des tabous alimentaires et comportementaux très stricts pendant la grossesse, l'accouchement et les premières semaines du bébé.



Cette façon de faire existe dans plusieurs cultures. Si la mère porte physiquement l'enfant, le père le porte symboliquement par des régimes et interdits alimentaires, des préparatifs liés à la naissance...

Dans notre société, on pense que la mère est toujours sûre que son bébé est d'elle, et à elle, parce qu'elle l'a porté et qu'elle l'a mis au monde.

La maternité apparaît d'elle-même, son existence est liée à l'état physique de la femme, à la grossesse. Devenir mère passe par le corps.

La paternité ne va pas d'elle-même. N'entendons nous pas cette expression populaire de temps en temps : « la mère on sait qui c'est, il n'y a pas de doute mais le père, on n'est jamais sûr »... !

Cette affirmation n'est en fait qu'une pseudo évidence, elle renverrait au partage symbolique des rôles sexuels pendant la procréation. Dans d'autres sociétés il en est tout autrement, et la place du père a toute son importance, ainsi par exemple, la couvade du père chez les indiens du Mato Grosso.

Dans notre culture, on dénie tout apport du père à son enfant pendant la grossesse. Dans d'autres populations, c'est le sperme du père, au cours des rapports sexuels de la grossesse, qui nourrit l'enfant, l'utérus est alors considéré comme un contenant.

On peut se demander si, dans nos sociétés, à investir de manière si importante le rôle de la mère, on ne bloque pas, culturellement, toute émergence fantasmatique chez le père, comme si on le castrait de quelque chose de sa paternité, de ses relations père/enfant.

Elisabeth CASTEL*

* Psychologue clinicienne à PARENTEL

(parentel)...

Service Finistérien d'Accueil, d'Ecoute et d'Entretien avec les Parents
Unité de Recherche et de Formation sur la Parentalité
Co-pilote REAP29

vous propose

4^{ème} Congrès de Brest sur la Parentalité

QU'EST-CE QU'UN PÈRE ?

Quelle fonction pour l'enfant et la famille ? Quelle place dans la société ? Quels enjeux pour les professionnels ?

➤ **Des conférenciers** : S. KARSZ, philosophe, La Sorbonne, Paris ; H. JOBEIR, psychologue, UBO, Brest ; J.P. KERVILLA, sociologue, Brest ; Rozenn LE DUAULT, psychanalyste, Paris ; Y. FLOUR, Pr. de droit, Paris I ; Dr. J.M. DELASSUS, pédopsychiatre, Unité de maternologie, St Cyr ; Pr. J.C. QUENTEL, psychologue, UHB, Rennes ; Daniel SIBONY, psychanalyste, Paris.

➤ **Des acteurs de terrain** pour débattre et construire les pratiques professionnelles d'aujourd'hui et de demain autour des thèmes suivants :

Le père et les institutions : foyers éducatifs, justice, maternité, etc.

Les adolescents et leur père : autorité, violence, etc.

Quand le père est « absent » : divorce, incarcération et autres départs

Les pères d'une autre culture...

Comment naît le père : adoption, P.M.A., etc.

Les autres « pères » : mari d'Ass. Mat., éducateur, beau-père, etc.

Mardi 11 et mercredi 12 juin 2002

Faculté des Lettres et des Sciences sociales
Victor Ségalen - U.B.O. à BREST

Tarifs (avant le 1^{er} Mai)

Tarif réduit : 80 € Individuel : 130 € Form. Cont. : 165 €

Renseignements, conventions et inscriptions à

PARENTEL 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST

Tel : 02 98 43 62 51 Fax : 02 98 43 63 12

A propos de la levée du secret sur les origines de l'enfant dans les situations d'accouchement sous X.

Le cas particulier du décès de la mère à la naissance ¹

Introduction du débat

Le cas général, à savoir l'intérêt de la levée du secret, à la demande de l'enfant, dans lequel s'inscrit la question particulière à traiter, répond au constat suivant que nous avons été nombreux à faire et à dire depuis des années : les effets du maintien du secret sont plus néfastes que la révélation, quelle que soit la nature des informations à communiquer et, qui plus est, quel que soit l'âge de l'enfant.

Si nous n'avons pas suffisamment de recul pour permettre une évaluation juste des effets de la révélation sur les origines, les situations particulières que nous avons eues à traiter et dans lesquelles le travail d'éluclardation des secrets (dits « de familles »² ou autrement nommés « cryptes »³) a été réalisé, ont toujours été l'occasion d'une libération, d'un soulagement, d'un dégagement psychique d'un poids maintenu jusqu'alors hors de sens mais non moins efficient et limitatif de la vitalité de celui qui en est, à son insu, le porteur.

¹ Il nous a été donné d'être sollicités par M.C. GEORGE, chargée de mission auprès de Ségolène ROYAL pour donner notre avis dans le cadre des débats parlementaires à propos de la levée du secret dans les situations d'abandon. Le texte communiqué au Ministère est ici retranscrit. Nulle vérité en la matière : s'il fait débat, notre ambition sera satisfaite.

² Cf. les nombreux ouvrages de Serge TISSERON sur le sujet.

³ Cf. N. ABRAHAM et M. TOROK, L'écorce et le noyau, Aubier, 1979.

Ceci étant dit, lever le secret sur l'identité de la mère de naissance⁴ dans le cas où celle-ci serait morte à la naissance - voire après et plus tard, ce qui est plutôt dans l'ordre des choses... - entre dans ce cadre général de référence, d'une part, et ne peut se faire à moitié : question de principe ! Lever un secret ne peut se faire en partie et, ce n'est pas lever un secret que d'en garder une part dans l'ombre ! Il reste toujours un savoir clos quelque part qui ne fait que repousser le problème et laisser le Sujet en position d'exclusion !

Si l'on se demande quel est l'intérêt pour un enfant grandissant d'accéder à une connaissance sur ses origines, l'on peut dire, aujourd'hui, que c'est pour pouvoir mettre des mots sur une histoire et un désir qui ont procédé à sa mise au monde, à la naissance de son existence, à la construction d'un avenir possible. Parce que là d'où l'on vient est la condition de possibilité d'une existence instituant l'enfant comme « fruit d'un désir croisé », c'est-à-dire d'une double lignée, l'accès à une information concernant ces origines permet à l'enfant de construire une identité en en faisant ses origines, fut-ce pour pouvoir mieux les quitter et en adopter d'autres, comme c'est le cas dans la problématique de l'abandon/adoption.

S'en sent-il dépossédé et exclu d'une part de son histoire, maintenu artificiellement dans l'ignorance de ses origines ? C'est alors une part de lui-même en tant qu'être humain qui se dérobe en lieu et place de quoi il ne reste qu'un blanc, qu'un vide, qu'un réel d'autant plus aliénant qu'il n'offre aucune prise, aucune saisie, aucune accroche pour que l'activité psychique le métabolise et en fasse une réalité, particulière certes mais nécessaire, sur laquelle construire sa propre histoire, son propre désir... sa place dans une histoire qui lui a échappé.

La question du décès

Si le principe de l'accès par l'enfant à une information sur ses origines dans les situations d'abandon semble, à ce jour, en voie d'acceptation, des situations particulières peuvent faire reculer les meilleures intentions, sous prétexte que toute vérité ne serait pas bonne à dire au nom du sacro-saint principe de protection de l'enfant. C'est méconnaître qu'un enfant dépossédé d'une partie de lui-même par le maintien du secret reste possédé (au sens strict du terme) par une histoire sur laquelle il n'a pas de maîtrise, pas celle de l'oublier pour construire autre chose, ailleurs...

⁴ « Mère de naissance » pour ne pas dire « génitrice » qui réduit cette composante de la parentalité (Cf. Irène THÉRY, Malaise dans la filiation, Notes de la Fondation Saint Simon, dec. 1996) à une dimension pas trop naturelle dont aucun humain ne peut se contenter... d'où la questionnement sur l'identité !

⁵ Pour reprendre l'expression très parlante de F. DOILO.

A minima, informer du décès de la mère (...) permet à la personne de ne pas chercher en vain d'une part, de ne pas apprendre cette nouvelle de manière fortuite (...) d'autre part. La justesse de l'information a là pour fonction d'éviter la duperie, de ne pas laisser la personne errer dans l'ignorance, construire son existence sur une falsification de la réalité au risque de la maintenir dans une quête erronée (plutôt que vaine...) et de l'éventuelle rencontre avec un surgissement soudain, dès lors traumatique, d'une information insoupçonnée sur ses origines...

Mais la question de la révélation du décès de la mère à la naissance de l'enfant en situation d'abandon, pose la question complexe des conditions de possibilité d'un deuil, en tant qu'il est donné à l'enfant le pouvoir d'y avoir accès.

La révélation en cas de décès du parent pose la question du deuil en tant que :

- On ne peut pas faire le deuil de ce à quoi on n'a pas accès, c'est-à-dire qu'accéder à la connaissance du décès permet d'affronter l'expérience de la perte comme condition à l'intégration de son histoire]
- Que dans le cas de l'abandon il y a redoublement du deuil : deuil de ceux que l'on n'a pas connus (communs à tous les enfants abandonnés : ces enfants ont déjà un deuil à faire, non lié à la mort mais à la non-reconnaissance dont ils ont été l'objet.) et que l'on ne connaîtra jamais (propre aux « orphelins ».)
- Qu'il s'agit de toute façon de construire, en lieu et place de la personne de la mère de naissance, une réalité psychique (imaginaire et/ou symbolique) qui dépasse largement son incarnation (réelle) actuelle ou passée (en cas de décès).

Contrairement au deuil périnatal, ce n'est pas le deuil d'un avenir commun, mais celui d'un passé commun qui n'est pas advenu !

L'on comprend dès lors que l'information - y compris en cas de mort de la mère de naissance - compte de toutes façons en ce qu'elle permet de construire une identité parentale - particulière, c'est à dire inhabituelle dans notre société - au-delà de son existence réelle et nécessaire à la construction identitaire de la personne. Cette construction d'une identité parentale s'opère à partir d'éléments de connaissance de *réalité* (le nom, les circonstances de l'abandon, le désir dont l'enfant fut l'objet, et bien sûr les personnes en relation avec le parent, etc.), le décès étant un élément parmi d'autres grâce auquel, quoique que de manière paradoxale, il sera possible de dessiner les contours d'une existence qui persiste au-delà de la mort...

Cette existence se fonde sur une intériorisation d'une identité dont les coordonnées tiennent également au faisceau de relations au cœur duquel la mère décédée prenait place et dont il reste encore des témoins, donc des liens.

Qu'en est-il de ceux qui, ayant connu la personne décédée aurait quelque chose à en dire à l'enfant qui l'inscrirait, en cela, dans un tissu social passé mais consistant ? Peut-être qu'eux auraient quelque chose à dire à cet enfant de sa mère, de sa naissance, etc. Autrement dit, la révélation du décès de la mère de naissance ouvre peut-être sur d'autres rencontres. Encore une fois, c'est à travers le discours d'autres qui révéleraient QUI ont été les parents que le deuil DE QUI (et non simplement DE QUOI) pourrait se faire.

Accompagner la complexité du deuil

L'on voit que se pose, en filigrane à la question de la révélation, la question de l'accompagnement : davantage que le contenu de l'information vont compter les circonstances de la révélation, de ce qui va faire médiation entre une personne en quête de connaître « d'où elle vient » et un savoir consignés dans la mémoire d'un dossier ou d'un ordinateur... Car ce qui compte n'est pas tant l'objectivité de ce savoir que la place que celui-ci va prendre, à la faveur de la parole dite à ce propos, dans l'existence de la personne concernée.

Autant dire que cela pose la question de la place d'un accompagnement possible qui ait pensé la manière de lever le secret sur l'identité, sur le décès et les conséquences. Accompagnement à penser dans la durée à travers les différentes étapes traversées par la personne dans sa recherche et dans l'expérience progressive - comme dans tout deuil - de la perte, au-delà d'une souffrance qui, en même temps qu'elle donne corps à un objet, représente un attachement et suppose de s'en séparer.

Car si l'annonce du décès du parent abandonnant est, selon nous, un moindre mal par rapport au secret, au non-dit, au voilement des origines, l'expérience de la perte reste une douleur d'autant plus vive que les circonstances particulières de son occurrence rendent le développement du deuil difficile : difficulté (voire de l'impossibilité) de ritualiser le deuil qui laisse l'endeuillé avec une culpabilité d'autant plus vive qu'enfant il aura - comme fréquemment - pu imaginer être responsable de l'abandon dont il fut l'objet : « *Qu'ai-je fait de si mal pour que mes parents ne veuillent me reconnaître* » se complique en « *Ne suis-je pas responsable de sa mort ?* »

Cet accompagnement ne peut pas ne pas prendre en compte, tout au moins le temps de l'enfance, la résonance au niveau des parents en désir d'être adopté par l'enfant, d'une telle histoire : seront-ils eux-mêmes en deuil ? Quid de leur désir secret d'éradiquer l'autre filiation (dite biologique) pour mieux garantir, croient-ils, celles dans laquelle ils ont voulu inscrire cet enfant et le faire « leur » ? Comment accepteraient-ils ce que la souffrance de la perte peut révéler d'attachement ?

La famille de substitution ne sera pas en deuil mais il faudra qu'elle puisse autoriser l'enfant à dire sa souffrance et à traverser cette expérience si particulière.

L'accompagnement prend donc acte de la complexité d'un tel deuil en tant qu'il est rendu possible, néanmoins, par la révélation de l'événement : deuil de celui qu'on n'a pas connu, mais également de ce qu'on n'a pas vécu, d'une relation que ne préexistait que dans la pensée, voire même sans le savoir... Mais deuil d'une mort concomitante d'une naissance (dans le cas du décès en couches) et deuil de celle qui commence à exister au moment où l'on reconnaît qu'elle est morte !

En résumé

Que l'enfant ait accès à un certain nombre d'informations concernant la réalité de ses parents de naissance n'a pas tant pour fonction de fragiliser la filiation instituée par l'adoption mais de donner, a contrario, sa densité à la construction d'une identité que le secret et le non-dit sur l'origine menace.

Le cas particulier du décès du parent de naissance (pour intégrer à la réflexion la question du père) ou plus précisément de la mère au moment de l'accouchement peut faire douter de la pertinence de la révélation de cette information-là. Si la confrontation à cette dimension de la réalité de la personne qu'est sa mort est, dans le cas présent, particulièrement complexe à vivre pour l'enfant - même devenu adulte - elle n'est pas moins nécessaire que la confrontation à toute autre sorte de réalité.

Celle-ci n'a cependant de sens que pour autant qu'elle ne soit pas systématique, qu'elle réponde à une quête de l'intéressé et qu'elle soit accompagnée.

Daniel COUM, Nadine KERSULEC, psychologues
Michèle DEFAUX, psychologue stagiaire
Parentel

Thema

Aujourd'hui, comment accueillir cet inconnu si familier : le bébé*.

Je n'ai pas envie de vous faire un exposé didactique et universitaire. Je crois à quelque chose d'important qui s'appelle l'attention, et que la plus importante des attentions est flottante, c'est-à-dire qu'elle n'est jamais tout le temps dans la réalité de ce qui fait ce terme. Vous verrez que dans nos rapports avec les enfants c'est aussi comme cela que ça se passe ; on ne peut pas être disponible constamment à la réalité d'un enfant, on a aussi notre vie, nos pensées, nos tracasseries, nos envies, nos désirs, etc., et les enfants ont besoin de cette discontinuité. Je souhaite par exemple assurément que pendant que vous m'écoutez, vous soyez partis ailleurs à certains moments, dans vos idées, et vous verrez que - voilà un autre aspect important, c'est ce qu'on appelle la chaîne associative - vous pourrez peut-être imaginer que vous êtes ailleurs, que ça n'a aucun rapport avec ce qui se dit là, mais en regardant bien et de plus près, vous verrez que c'est sûrement quelque chose de ce que j'ai pu vous dire à ce moment-là qui vous a fait penser à, et qui vous a emmené peut-être très loin, mais en fait pas très loin du tout de notre propos. Moi c'est comme ça que j'imagine les choses. Je vous imagine rêvassant, juste après le repas, à écouter quelqu'un essayer de vous raconter des histoires autour des parents, des bébés, des petits enfants et des pratiques.

* Retranscription du texte de la communication donnée par Patrick BEN SOUSSAN à Brest dans le cadre de Parentel le 5 octobre 2001.

Je reprends vraiment l'idée de raconter des histoires, parce que je crois qu'on est dans un monde, en tout cas autour du tout petit, où la fiction est l'élément principal, central. C'est-à-dire qu'on se raconte tous des histoires autour des bébés et de leurs parents. On se raconte nous-mêmes constamment des histoires sur nos pratiques, sur ce que nous sommes, sur les parents que nous sommes, les enfants que nous avons eus ou que nous n'avons pas eus ; et l'entièreté de nos vies est pleine, chargée, surchargée de ces histoires-là qui parfois ont des liens avec la réalité, et parfois pas. Cela veut dire qu'on se fait du baratin, des rêveries et de l'imaginaire à longueur de temps. Et vous verrez combien c'est à la fois porteur, nécessaire et indispensable pour les enfants d'être pris dans ce réseau d'imaginaire, une espèce de fiction narrative qui les enveloppe, parce que ça les porte, ces tas de choses que les parents ont pu rêver, imaginer pour leur enfant. C'est très, très porteur, et dans le même temps où ça les porte vers un avenir, ça les retient énormément, parce que bien entendu à aucun moment nos enfants ne ressembleront au rêve que nous avons eu sur eux, et d'ailleurs tant mieux pour eux et tant pis pour nous.

Je crois qu'il est important de pouvoir entendre que, autant ça peut avoir une force qui est force d'encouragement et de développement, autant ça peut à d'autres moments être dans la rétention et dans le contrôle. Cela veut dire que le point de départ c'est le paradoxe, et ça sera tout le temps ça. On est tout le temps pris dans des vérités et leur contraire, dans des moments où les choses se passent bien et d'autres où elles se passent terriblement mal, dans des moments où tout semble blanc et d'autres où tout semble noir, et dans des moments où dans le même temps on peut penser ou vivre deux types de sentiments ou de sensations qui sont complètement contradictoires. On peut aimer très fort son enfant et avoir envie de le foutre par la fenêtre avec l'eau du bain ; ça peut aller en même temps. On peut se sentir à un moment très proche de lui et le détester, et on peut vivre des sentiments et des affects qui sont souvent aussi violents que ceux que je décris là. Alors il faut quand même savoir si et assurément que l'enfance a cette capacité extraordinaire de réveiller des tas et des tas d'affects et d'éléments particulièrement violents en nous. Les enfants, c'est terrible ce que ça peut rendre agressif, haineux, désespérant, plein de colère, d'envies, etc. C'est là je crois vraiment une des garanties premières des professionnels : les enfants, par le contact avec l'archaïsme, la violence même de la vie naissante, réveillent des pulsions terribles, des pulsions qui sont souvent là encore très paradoxales, c'est-à-dire à la fois « il est tout pour moi » et à la fois « je ne le supporte pas ». C'est-à-dire, cet enfant, il est plein de vie et de bonheur, et « il va me tuer ».



Ca vous fait penser à quoi tout ça ? Ce sont des choses que vous arrivez à penser, ce que je dis par rapport à ces aspects paradoxaux de notre relation à l'enfant, et peut-être, plus générique, à l'enfance ? Cette idée que les enfants peuvent nous rendre violents, vous arrivez à le penser ? On peut même les vivre, assurément.

Habituellement, s'il est une chose assez extraordinaire autour des enfants, et des petits en particulier, c'est le fait qu'ils nous font parler, tout le temps. On n'arrête pas de parler des enfants, de ses enfants, de ceux des autres, de les comparer, de les prendre comme exemple ou tout au contraire d'en penser le plus grand mal, tout le temps, tout le temps. Regardez quand des mères se retrouvent ensemble, vite, tellement vite, tout ce qu'elles peuvent faire revenir comme souvenirs et comme discours autour de leur enfant. Cela est une des capacités de l'enfant et de l'enfance : faire parler, créer du discours, obliger à la parole. Ce qui est extraordinaire en soi parce que, souvent en tout cas, à l'enfant en tant que tel on s'adresse peu. Plus il est petit et moins on lui parle. Quand on est confronté à un enfant, il y a d'abord ce qu'il en est de l'émergence de sa parole propre.

Souvent les parents disent que leur enfant est devenu d'une certaine façon un enfant à partir du moment où il a commencé à parler, parfois quand il a commencé à marcher, comme s'il y avait des grandes étapes qui étaient très structurantes de l'entrée dans l'humanité, où pour être vraiment semblable il faut avoir dit quelques mots, avoir pu se séparer par la marche ou par l'autonomie, etc. Avant c'est difficile.

Je me souviens, en maternité, à la naissance d'un petit enfant d'une famille que l'on suivait dans le cadre d'un lieu d'accueil aux jeunes mères en difficultés, on était allé rencontrer cette maman, adolescente ; son compagnon, père de l'enfant, est arrivé avec un petit cadeau de naissance pour l'enfant, et ce cadeau était un petit blouson de cuir de six ans. Ceci était éclairant par rapport à ce que lui, ce père, pouvait penser, imaginer voire anticiper, et ce qu'il disait, c'était que son rêve à lui était d'imaginer le temps où ils allaient pouvoir « vider des canettes » avec son fils quand il serait plus grand. Il y avait donc le petit blouson de cuir et l'idée de partager un moment de boisson. Cela veut dire que pour lui, cet enfant qui avait juste quelques jours n'était pas encore vraiment existant, et que pour lui la place qu'il prendrait était déjà projetée dans l'avenir. A la fois c'était une force de développement pour cet enfant, parce que déjà le père imaginait son enfant à six ans, et dans le même temps c'était tellement loin que l'enfant présent et réel là, on ne savait pas très bien où il était. Je crois qu'il y a vraiment quelque chose là au niveau de ce qu'il en est de la parole à l'enfant.

L'adresse à l'enfant est souvent à questionner. Il y a ce que l'on dit habituellement sur le parler au bébé par exemple ; c'est « *a gaga, a guigui, mon mignon, mon petit, t'es tout joli, t'es tout gros...* ». Cela n'est pas parler ; c'est transmettre quelque chose d'affectif, du lien, de la force du lien et de l'attachement entre un parent et son enfant. Je ne dis pas que c'est du gâtisme, mais c'est témoigner de quelque chose qui concerne la force du lien, et parce que ça concerne la force du lien ce n'est pas la réalité. Vous savez ce que disait Françoise DOLTO qui parlait de « paroles habitées », celles qui étaient censées dire le vrai, être porteuses du vrai. Cela ne veut pas dire « dire la vérité » aux enfants sur toutes choses, comme on a pu un moment le penser de façon très dévoyée, mais ça veut dire « dire des paroles vraies », c'est-à-dire des choses que les personnes ressentent à l'intérieur d'eux, et qu'ils sont capables de transmettre à l'enfant, parce que l'enfant est très, très compétent, en tout cas au début, pour pouvoir comprendre le discours et l'arrière - ou l'envers - du discours : c'est-à-dire qu'il y a une parole et puis la façon de la dire, il y a la mélodie, le tonus, le regard, toutes ces choses que l'on appelle la méta-communication, mais qui vont avec la parole. Alors, quand on dit quelque chose à un enfant, il faut assurément savoir que tout cela parle aussi, et que ce qui est important c'est qu'il y ait un accord entre ce que l'on transmet, le sens des mots, et puis la réalité de ce qu'on est à ce moment-là. Et souvent cela est difficile ; souvent on dit des choses sans « être ce que l'on dit », parce que l'on est pris dans un fonctionnement, dans une habitude, dans des tracés, dans une pratique, dans une journée plus compliquée. Mais les enfants ressentent très très vite

cela, et on revient à ce que je disais tout à l'heure en terme de paradoxe, c'est-à-dire que les enfants sentent qu'il y a un discours qui ne colle pas à la réalité de la personne qui l'agit. (...) On peut imaginer que les tout-petits peuvent être soumis à certains moments à des événements de ce type-là dans la rencontre avec les adultes qui s'occupent d'eux, c'est-à-dire qu'il y a un certain texte qui est dit par la personne et puis il y a tout autre chose qui est joué par le corps, les modulations de la voix, la présence. Alors il ne sait plus le petit, ou en tout cas il va intégrer quelque chose qui dit la paradoxalité du discours, c'est-à-dire qu'il va comprendre que l'on peut dire des choses que l'on ne ressent pas, qu'on peut dire des choses qui ne sont pas vécues par le corps d'une certaine façon, et cela il va l'intégrer, et si c'est répété et répété, pour lui ça va être un mode de fonctionnement habituel. Cela veut dire que ce qu'il va entendre tout le temps ne sera pas accordé à cette idée du vrai, de ce qui vient de l'intérieur, de ce qui est profond, de ce qui est authentique. Il va pouvoir imaginer qu'il existe un discours des mots et un discours du corps, et que ces deux discours peuvent être différents, ce qui n'est pas la réalité. Cela veut dire que lui-même, quand il va accéder à la parole il va pouvoir dire des choses qu'il ne va pas ressentir. Et très vite, on voit ces enfants-là ; il y a quelque chose de faux auprès d'eux ; on ne comprend pas très bien, on a l'impression qu'ils ne possèdent pas complètement le langage parce que c'est comme s'ils avaient une certaine musique, ou qu'ils avaient les paroles, mais pas la musique, ou l'inverse. Ils nous renvoient à une impression étonnante, mais c'est quelque chose que, au départ au moins, nous leur avons montré. C'est très difficile de pouvoir être en communion à la fois avec ce qu'on dit et ce qu'on sent : c'est très difficile de pouvoir avoir toujours des paroles vraies, authentiques, à l'adresse de ceux que nous rencontrons. Quand on rencontre quelqu'un et qu'on lui demande comment elle va, le plus souvent elle répond que ça va, même si à ce moment-là ça ne va pas du tout ; très rarement on vous dit que ça ne va pas parce que, alors, vous êtes interloqué, vous ne savez plus quoi faire, vous reprenez votre main, vous avez envie de partir car, d'une certaine façon, cela fait effraction dans les règles sociales de la convivialité humaine : qu'est-ce que cette personne va venir vous embêter avec ses problèmes et ses difficultés ?

Le « ça va ? » est une formule de politesse, ça ne veut rien dire, c'est juste histoire de dire, ce n'est pas une parole. Par contre, on peut imaginer tout à fait que quand vous demandez « ça va ? » à certaines personnes, par la façon que vous avez de vous présenter, de l'approcher, de la regarder, de lui serrer la main, toutes ces choses vraies passent ; elle sent tout à fait que c'est un vrai « ça va ? » que vous lui adressez. C'est vraiment que vous voulez savoir, même si

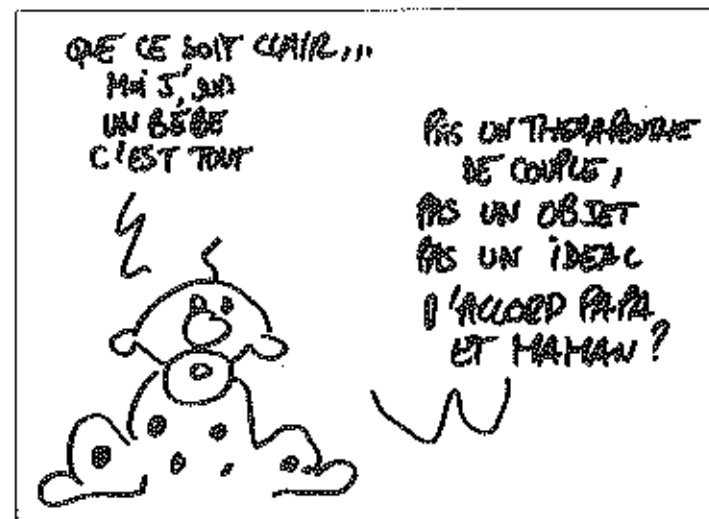
ce qu'elle va vous renvoyer va vous arrêter dans votre activité. Vous créez dans les conditions de la rencontre la réalité possible d'un échange.

Cela veut dire que, par exemple dans un lieu d'accueil, quand des parents viennent accompagner leur enfant, quand ils vont se retrouver dans une situation où eux vont partir et l'enfant rester avec des personnes qui vont l'accueillir, il y a assurément dans cette rencontre-là quelque chose de très important qui se passe. Cette première rencontre, ce moment du « ça va ? », de moment où « comment est-ce que vous allez ? », « comment va ce petit ? », est vraiment quelque chose qui relève de l'authentique de l'un et de l'autre. Très souvent des parents disent qu'ils ne sont pas accueillis dans certains lieux de garde, dont une des fonctions est bien la fonction d'accueil.

Au moment même où ils rentrent, ils sentent ce modèle des « enfants-paquets » qui passent de mains en mains. On n'entend qu'un « bonjour, comment ça va aujourd'hui, tenez voilà le petit, au revoir, merci, la nuit a été un peu difficile », et hop ! on est déjà parti. Alors que ce moment de rencontre, à la fois pour l'enfant et pour les parents, c'est particulièrement important. Comme tout moment de passage ; ça s'appelle une séparation mais c'est un passage, et après il y aura des retrouvailles. Tous les moments de passage sont des moments de vulnérabilité. Tous les enfants et tous les parents vivent ces situations de façon très vulnérables. Même les professionnels d'ailleurs, qui savent bien que c'est un moment difficile, ce moment où ça va être l'heure de se séparer des uns et des autres. Ce n'est pas simple, beaucoup de choses peuvent se jouer ou se déjouer. Cet instant doit être particulièrement investi, ce sas où l'on passe dans une structure, où l'on est dedans sans être dedans, où on est prêt à partir alors qu'on vient d'arriver. Toutes ces questions c'est vraiment quelque chose d'important dans le travail qui va pouvoir être réalisé avec l'enfant. Je dis *le travail* parce que je ne crois en aucun cas que la fonction d'accueil est autre chose que du travail, parce que c'est une mise au travail de la personne dans sa vie psychique, et c'est un véritable travail de professionnel.

Cela n'a rien à voir avec l'idée qu'on peut se faire d'une fonction accueillante sur le modèle du substitut, comme on l'a dit pendant tellement longtemps, et en particulier autour du placement familial, avec l'idée qu'au fond les enfants n'ont besoin que de l'amour, et qu'il suffit d'être là, une personne accueillante, bienveillante, pour que tout se passe bien, et que tout se résout à l'amour. Je regrette ; je pense résolument que les enfants n'ont pas besoin d'amour ; ils ont besoin de la réalité de ce qui fait la tendresse, la

reconnaissance de leur identité humaine, c'est-à-dire qu'ils sont des sujets à part entière, qu'on les respecte dans cette place de sujet, et que notre propos, notre projet, c'est de les accompagner dans un temps sur le chemin de leur vie, et de leur permettre de se développer. Ils ne sont pas là, dans un lieu d'accueil ou un lieu de soin pour qu'on leur donne de l'amour. Peut-être est-ce la question du soin.



C'est par exemple, l'idée des assistantes maternelles au sujet des enfants qui avaient souffert de carences, qui avaient vécu des choses trop dramatiques, trop difficiles, pensant que tout allait se déjouer au moment où ils étaient placés parce qu'elles étaient de bonnes mamans, un substitut qui allait pouvoir apporter des bonnes choses à cet enfant : « il suffit qu'on les aime » ; comme si tout à coup la carence d'amour allait pouvoir être comblée par un surplus d'amour. Alors qu'on sait aujourd'hui qu'en aucun cas ça fonctionne comme cela pour l'enfant, ce mode de vases communicants.

Ce n'est pas « je t'en ai enlevé à un moment, je t'en donne plus à un autre moment, et ça fait un équilibre ». Cela ne marche pas comme ça, parce que « je t'en ai enlevé », ça donne des traces notables, mais « je t'en donne plus » ça donne aussi des traces notables. La question de l'excès d'amour, de sollicitations, l'hyper protection, c'est aussi quelque chose qui est nocif pour un enfant. Un enfant n'a pas besoin que l'on soit toujours derrière lui, il n'a pas besoin qu'on soit toujours à penser à lui, toujours préoccupé par lui. Il a besoin

aussi que ses parents, que les professionnels qui s'occupent de lui aient des espaces psychiques comme ceux que j'évoquais au début de cette rencontre, où on peut penser à autre chose, rêver à autre chose et aussi à d'autres personnes.

Pour qu'il puisse arriver à se développer harmonieusement, un enfant doit avoir une place dans l'univers psychique de ses parents, mais assurément pas toute la place. Pour que ce père, ou cette mère, arrive à se développer psychiquement, sereinement, il faut que d'autres personnes occupent d'autres places. Cela pose en particulier la question du couple.

Dans la tête de toute mère il faut qu'il y ait un homme pour qu'elle puisse penser son enfant. Et cela vraiment de façon très péremptoire. Cela n'a rien à voir avec ce que l'on appelle aujourd'hui famille monoparentale. D'abord ça n'existe pas une famille monoparentale, parce que aujourd'hui encore - je ne sais pas si ça va durer longtemps - pour faire un enfant il faut un homme et une femme. Cela veut dire que la constitution de la famille, à un moment ou à un autre, c'est trois personnes ; toujours. La famille ça oblige à compter jusqu'à trois, et c'est cela qui est important. Une famille ça ne se compte pas « deux », ça ne se compte pas « un » ; ça se compte « trois » ou ça ne se compte pas. Cela ne veut pas dire qu'à un moment le père n'est pas parti, que des choses se sont passées, et que dans la réalité une femme se retrouve seule avec son enfant. Mais une famille monoparentale, un seul parent, ça n'existe pas. Il y a toujours deux parents dans une histoire !

Cela est vraiment quelque chose d'important, parce qu'il y a aujourd'hui une grande capacité, à la fois sociale et peut-être culturelle, d'évincer la place des deux parents, et on voit combien les derniers décrets, les dernières lois parlent de co-parentalité, parlent de remettre le père dans sa place la plus totale, parlent du « livret de paternité » qui est en train d'être élaboré, parlent de la nécessité, en particulier dans les couples où il y a divorce ou séparation, de travailler au plus près de la place des uns et des autres, et du lien qui puisse exister entre les parents, et en particulier le parent chez qui l'enfant ne vit pas habituellement. Pour un nombre très important de pères de couples divorcés il y a une disparition dans les trois premières années de tout lien avec leur enfant ; plus de 30 % des pères ne rencontrent plus leurs enfants au bout de trois ans, ce qui est quand même quelque chose d'incroyable.

En ce moment on est beaucoup dans la réalité de tout ce travail de maintien de liens et d'affirmation de quelque chose qui semble être particulièrement important, et ce depuis la nuit des temps. Pourtant au fur et à mesure - et là on est aussi dans un autre paradoxe - on est sur un modèle de

pensée que le règne des amazones est toujours en vigueur, c'est-à-dire que, en gros, les femmes peuvent se débrouiller totalement. Voilà sûrement, et de façon très péremptoire encore, la tare la plus totale de la petite enfance : l'absence des hommes. Est-ce qu'il y a beaucoup d'hommes dans les crèches ? Est-ce qu'il y a beaucoup d'hommes dans les haltes-garderies ? En tant que professionnels. Est-ce que dans les unités de néonatalogie il y a beaucoup d'hommes ? Est-ce que dans les CAMSP il y a beaucoup d'hommes ? A l'école maternelle ? J'en passe et des meilleures...

Je crois que là on touche à un point radicalement complexe parce que, hors le fait que ça témoigne assurément de la réalité socioculturelle et historique de l'instant, ça témoigne aussi d'une idée qui serait de penser que l'enfant doit être dans un rapport de référence première et privilégiée à la femme ou à la mère dans ses premières années de vie. C'est comme si le père devrait être introduit après pour pouvoir éduquer c'est-à-dire - *ex ducere* - « sortir l'enfant de », et l'amener vers le monde ; comme si c'était la représentation la plus socialement établie : maman est à la maison et papa a pris sa voiture pour partir travailler. C'est comme ça que ça se passe depuis longtemps, et que, nous, on fait en sorte que ça continue. C'est un problème important, d'abord pour les enfants, ensuite pour les professionnels, parce que quand on est une femme on ne pense assurément pas de la même façon que quand on est un homme. Plus encore quand on est traversé par l'expérience de la maternité, on ne pense absolument plus de la même façon que quand on est une femme qui n'avait pas d'enfant. On ne pense d'autant plus comme un homme. Ce qui fait que au bout du compte on se retrouve dans des lieux qui sont des lieux sensés prendre en charge et élaborer autour des tout-petits, et où dans le même temps il y a un modèle de pensée unique qui se répète tout le temps, établi par des femmes, pour des enfants. Est-ce que ça ne pose problème qu'à moi ?

Vous me dites que les pères le veulent bien. Je pense qu'il y a deux aspects. C'est drôlement bien plus facile pour un homme de ne pas en être de la réalité de la vie de son enfant, dans son développement, sa scolarisation, sa prise en charge précoce. Je pense que c'est drôlement bien plus facile pour une femme que « le mec » ne soit pas là. Je pense qu'il y a un accordage extraordinaire, à la fois au niveau de l'inconscient et à celui des réalités de tous les jours. Il y a quelque chose qui reste sur l'idée que « c'est l'affaire des femmes ». C'est une affaire de « morceau à défendre » ; l'enfant est un morceau de viande dans cet échange-là : « touche pas, il est à moi ! ». Il y a vraiment là quelque chose de très fort, sur le modèle de « à qui appartient l'enfant ? ». En aucun cas l'enfant n'appartient à sa mère. Ce n'est même pas imaginable. Il n'appartient à personne.

D'ailleurs, si on était freudien, il n'appartient même pas à lui-même, parce qu'il y a des tas d'éléments qui sont des éléments d'inconscient, de désirs, dont il n'a aucune idée, et qui peuvent parfois le conduire à son insu à faire ou à penser certaines choses. Mais, en dehors de ce fait-là, c'est à l'enfant de gérer ce qu'il en est de sa vie et de son avenir. Et c'est aux parents de lui donner cette possibilité, de lui offrir le monde.

Et là on se retrouve très vite sur le mode d'une sorte de conflit de pouvoir entre les femmes et les hommes : « touche pas à mon territoire ». Vous savez, la représentation des hommes c'est « les instituteurs du temps de la République », les dépositaires d'un certain savoir qui permettait à l'enfant de grandir et de se développer. La femme, elle, c'était les soins maternels, à la maison ; il fallait qu'elle puisse réaliser le toit le plus agréable, le plus serein, le plus équilibré, qu'elle fasse de bonnes choses à manger, qu'elle puisse développer au mieux l'avenir de son enfant. Il y avait une sorte d'équilibre.

Aujourd'hui on dit que les parents sont démissionnaires, qu'il n'y a plus de loi, plus de choses symboliques, et on se retrouve dans des impasses multiples, et on dit que c'est les enfants qui trinquent de tout cela. Mais cette question-là, je ne sais pas si on se la pose jusqu'au bout. On peut se relancer la balle les uns aux autres, c'est bien que ça soit un sujet de préoccupation pour les autres et pour soi, c'est-à-dire qu'à la fois on mette l'autre en accusation, ce qui est légitime, mais que l'on se demande ce que nous mettons nous-mêmes dans cette histoire. Je ne suis pas sûr que partout on puisse se poser cette double question, c'est-à-dire à la fois « *je subis ce qui m'est imposé par l'autre* », et dans le même temps « *j'y suis pour quelque chose* ». C'est très important, ne serait-ce que par rapport à une histoire transgénérationnelle qu'on peut tous connaître. On est tous soumis à des choses qui nous ont faits, l'héritage, les histoires parentales dont on ne sait parfois absolument rien, des secrets de famille, des choses terribles qui ont pu être tramées, tout cela on le porte en nous, qu'on le veuille ou pas : c'est comme si en venant au monde on naissait avec des petites valises, une à la main droite, une à la main gauche, avec toute l'histoire de papa d'un côté, toute l'histoire de maman de l'autre, et on arrive à poil dans le monde sans le mode d'emploi ; on ne sait rien et on doit se débrouiller. C'est comme ça la vie, et la seule chose qu'on peut dire c'est qu'il faut faire avec.

Les enfants auront à faire avec ça, et peut-être que nous, en travaillant un peu sur toutes ces choses, nous pouvons les aider à vider un peu les valises, pour ce qu'on en connaît. On va peut-être pouvoir parler de certaines

choses, mettre des mots, expliquer ; mais il y a des tas de choses dont on ne sait rien, et ça va être comme ça !

En même temps que transmettre la vie, on va transmettre à nos enfants des forces obscures qui nous dépassent, soit qui vont être très créatives et permettre de sublimer, de dépasser, d'avoir de la jovialité, du goût à vivre, soit au contraire transmettre des éléments qui vont les rendre soucieux, timides, inhibés, tracassés, toujours sur la défensive ou sur la méfiance. Il va falloir qu'ils s'en débrouillent. Il me semble, et de tout temps, que c'est beaucoup plus simple quand on est plusieurs à l'aider à s'en débrouiller que quand on est seul confronté à son enfant. Cela est une règle classique qu'avaient bien développée de nombreuses sociétés avant ou dans d'autres cultures. Ce que l'on découvre aujourd'hui sous le terme de co-parentalité c'est quelque chose qui est à l'exercice dans des tas et des tas de cultures. L'exemple qui vient c'est la culture africaine où un enfant peut avoir plusieurs parents, pas dans le sens limitatif que nous donnons à ce terme en tant que papa et maman, mais dans le sens vraiment très ouvert dans une espèce de constellation familiale avec des grandes-tantes, des grands-oncles, qui peuvent dans le sens même du lignage être appelés papa ou maman, avoir fonction de père ou de mère. L'idée en tout cas c'est que la constellation que l'enfant peut investir est tout le temps multiple ; il y a de nombreuses personnes. Aujourd'hui, chez nous, comment ça se passe ? C'est 1,7 enfant par famille, c'est des ruptures de liens avec l'histoire et la tradition, c'est-à-dire que très souvent les parents et la famille sont installés sensiblement loin du lieu de naissance de leurs propres parents par exemple ; c'est qu'il y a eu un mouvement de transhumance et des éléments de rupture. On n'est plus dans le même village, dans le même quartier, dans la même ville, la même région, du fait d'obligations. On se retrouve dans des lieux nouveaux, nouveaux à une, deux, trois générations, mais nouveaux.

On se retrouve alors dans des pratiques qui sont sensiblement différentes, on peut avoir eu un grand-père agriculteur et se retrouver à la mine ou dans un bureau, alors que dans les générations qui nous ont précédés c'était la ruralité qui était importante ; là encore on se trouve dans des ruptures.

Patrick BEN SOUSSAN

Pédopsychiatre

Directeur de la collection « Mille et un bébés », Erès.

L'accueil du jeune enfant* : une réalité plurielle

Une question de mots

Si l'on parle de plus en plus de "structure d'accueil", on parle encore volontiers de "mode de garde" du jeune enfant comme s'il s'agissait d'une consigne où l'objet "bébé" serait gardé jusqu'à ce que l'on veuille ou l'on pense venir le rechercher. L'évolution tient aujourd'hui à ce qu'il ne s'agit plus seulement de multiplier pour les parents les possibilités de faire garder leur enfant, mais bien de développer une politique d'accueil dont les caractéristiques s'évaluent davantage en qualité qu'en quantité. Si le fait de faciliter la démarche de confier son enfant compte dans la réflexion en matière de Petite Enfance, cela doit concerner les parents, donc les enfants qui en ont véritablement besoin et non devenir une fin en soi, au risque de dessiner implicitement les contours d'un nouvel ordre familial où la place de l'enfant serait d'être déplacé.

Car il s'agit bel et bien d'un jeune enfant, et non d'une place ou d'un prix de journée qui se trouve dans la situation particulière d'être séparé momentanément mais précocement de ses parents.

* Tiré de « La petite enfance : familles, modes de garde et d'éducation » (Ed. DESSPORT, 1997) qui retranscrit une partie d'une Recherche réalisée pour la Ville de Brest et le Contrat Enfance intitulée : « Comment favoriser, pour tous, l'accès à l'information sur les possibilités d'accueil du petit enfant ? » Sous la direction de Ph. LACOMBE et G. CHARRIER, maîtres de conférences en sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale et avec la collaboration de M.L. DEROFF, chargée d'Etudes et D. COUM, psychologue.

Séparation, absence et retrouvailles sont au cœur de la question de l'accueil du jeune enfant sans que l'on prenne encore véritablement en compte les processus psychiques les plus souvent douloureux -quoique structurants s'ils sont bien vécus et accompagnés- que cela représente pour l'enfant... et ses parents.

L'accueil des enfants : un fait de société

La société s'interroge sur l'enfant, ses droits et ses besoins. Qu'il ait besoin de protection et de sécurité lui est tout à fait reconnu au même moment où l'on peut se demander si ces besoins sont pris en compte dans les expériences vécues de changement et de rupture que nous lui faisons affronter régulièrement.

Scrait-ce que lorsque les intérêts supérieurs des adultes (notamment économiques) sont en jeu, alors l'intérêt de l'enfant -en matière d'accueil et de sa prise en considération en tant que personne- passe au second plan ?

Pour mille et une raisons -et pas seulement sociologiques- on ne peut nier que les besoins du père, ni ceux de la mère, ne peuvent se satisfaire uniquement de leur totale absorption dans « l'élevage » d'un nouveau-né. D'où, sans doute le développement des politiques collectives d'accueil de la Petite Enfance.

Mais sur quelles justifications ces politiques se développent-elles ? (ou pas ?). Si la prise en compte de la demande parentale (donc électorales? !) en est une, celle des besoins de socialisation précoce de l'enfant peut (ou pourrait...) en être une autre, là où l'on constate parfois que l'auto-justification n'est pas loin: il faut accueillir parce que la structure d'accueil existe... et qu'il faut garder l'emploi! Bien sûr, l'accueil du jeune enfant a un coût qui ne s'évalue pas seulement au regard du temps présent. Les conditions de sa prise en charge participent, pour une part, d'un pari sur l'avenir : quel adulte contribue-t-on à construire... ?

Mais les critères d'accès à une structure d'accueil sont en corrélation avec l'idée que nous nous faisons (les représentations) de ce que les parents donnent (ou pas) à leur enfant.

Ainsi pourra-t-on être surpris que dans telle structure les mamans qui n'ont pas de travail n'aient pas le droit de confier leur enfant. Inversement, sans doute, la possibilité offerte aux parents de déléguer la responsabilité de leur enfant sans restrictions pose-t-elle question.

Tout cela tient assurément aux options développées par les politiques, mais également par les professionnels eux-mêmes de ce que doit (ou devrait être) une famille et, surtout, les conditions optimales de prise en charge pour un petit enfant.

La prime enfance comme objet pédagogique

Le rôle de la psychologie a été d'insister sur l'importance de cette période de la vie pour la constitution de la personnalité et la formation de l'intelligence. Le mouvement a conduit à faire reculer vers les tous premiers âges le bébé comme objet de soins physiologiques et affectifs. En vertu de quoi, la Petite Enfance, comme période réclamant des soins éducatifs et psychologiques commence de plus en plus tôt.

Il existe plusieurs indices de l'évolution dans ce sens du traitement de l'enfant. Par exemple :

- les termes pour parler du petit enfant : le bébé est une « personne »,
- le langage et le registre de communication avec le petit enfant : il y a de moins en moins de " parler bébé ", on lui parle comme à un adulte,
- les habitudes vestimentaires : on n'habille plus "bébé",
- les spécialistes du nourrisson se développent : médecins- pédiatres, psychologues.

L'ensemble renvoie à l'enrichissement des aspects pédagogiques, du rôle parental et surtout maternel, mais également au renforcement du recours aux professionnels de l'enfance et de l'attention accordée au jeune enfant.

Il est vrai que l'institutionnalisation de la psychologie comme science et méthode de traitement de l'enfance, de par les liens étroits qu'elle entretient (encore aujourd'hui) avec le système scolaire et fondant un certain ordre dans le développement tant de la personne que de ses "fonctions" (intelligence par exemple) a contribué à créer des référents normatifs non seulement dans les manières d'être enfant, mais également dans les pratiques de prises en charge parentales et/ ou institutionnelles de l'enfant.

La norme tend non plus à se fonder sur un certain ordre social (donc contestable), mais à se légitimer objectivement et scientifiquement (cf. la définition des stades de développement). Le développement de l'enfant se traduit en une sorte de cursus contingenté par le savoir et ceux qui le dispensent et menant à l'école.

Le souci de bien faire se développe à cet égard en fonction d'une double référence : la norme qui vient renforcer rétroactivement la mise à l'index, mais également le traitement de plus en plus développé des "déviant" et l'efficacité qui vient précipiter parfois les pratiques pédagogiques aux dépens d'une prise en charge plus spontanée et affective.

Tout cela contribue assurément à créer une série d'attentes institutionnalisées (sociales et/ou familiales) qui font de la prime enfance préscolaire non pas un temps nécessitant un accueil humain, mais une période de préparation à l'école, supposant l'intervention de professionnels et/ou la professionnalisation des conduites parentales.

Confier son enfant : pas si simple !

La psychanalyse, quant à elle, permet de mettre en évidence la complexité que représente la démarche de confier son enfant. Complexité qui ne tient pas seulement aux réponses collectives et sociales élaborées face à la demande parentale.

L'ambivalence parentale est au rendez-vous de la décision de confier son enfant et la motivation oscille toujours entre le choix objectif justifié par l'emploi et un vécu subjectif de culpabilité se traduisant par des tensions dans le couple et s'évacuant par des conflits avec les personnes à qui l'enfant est confié, dont l'enjeu est -à son corps défendant- l'enfant lui-même.

À la notion de responsabilité parentale, qui est une notion de droit et qui confère aux parents le pouvoir de formuler des souhaits d'éducation (qui vont revêtir l'engagement dans telle ou telle forme d'accueil pour leur enfant), se mêle celle, plus floue, mais toute aussi active de toute-puissance dont le moteur est affectif, et qui a comme destin d'être limité, bon gré, mal gré par le devenir de l'enfant lui-même et les contraintes de la réalité dont les professionnels de la garde sont, souvent les représentants.

A l'enfant idéal qui motive les options éducatives correspond un mode de garde idéal qui se heurtera, honnant-malant, à la réalité de l'accueil proposé.

La délégation de la responsabilité de garde apparaît alors comme la délégation d'un certain pouvoir sur l'enfant (sans renoncer ceci dit, à l'autorité légale).

La difficulté tient à ce que ce " travail de séparation " qui englobe, qu'ils le veuillent ou non, les personnels des structures d'accueil, ne se fait pas une fois pour toutes et dont l'inscription de l'enfant serait l'échéance. Le « travail » psychologique se réalise intensément en amont de l'inscription de l'enfant, d'autant plus intensément, qu'il s'agit du premier enfant (les parents primipares relevant, à ce titre, d'une attention particulière), mais surtout, se ré-élabore chaque jour, à chaque séparation et à chaque retrouvailles, c'est-à-dire à chaque conduite de l'enfant vers son lieu et sa personne d'accueil, occasion de signifier le choix et la détermination, donc occasion d'en ré-élaborer les éléments et enjeux.

Éduquer les enfants... des autres

L'accueil des jeunes enfants est, pour les professionnels qui en ont la charge, indissociablement lié à la prise en compte d'une problématique à trois termes: accueillir -les enfants -d'autres adultes. Ainsi donc la garde de l'enfant ne saurait-elle ignorer la dimension capitale de l'accueil dont les composantes comprennent bien d'autres choses que le simple fait de se substituer aux parents dans leur fonction d'hébergement et de soins apportés à l'enfant.

L'accueil, c'est l'accueil d'une demande parentale qui s'élabore bien en amont de l'engagement dans un choix de structure.

L'accueil, c'est la prise en compte d'une démarche parentale qui s'attache à penser la séparation et la délégation à d'autres d'une partie de soi-même, à anticiper les bienfaits à tirer de son choix, à confronter une représentation imaginaire du bébé que l'on veut (et de ce que l'on veut pour son bébé), aux contraintes d'une réalité qui impose ses vues et ses faits.

Au final, cela suppose de réussir pour les uns et pour les autres à dépasser les deux extrêmes de la toute puissance (qui, ne renonçant pas à la possession totale de l'enfant génère les conflits d'appropriation) et le renoncement (qui relègue l'enfant, sous couvert de délégation à l'autre, à une place d'abandon) pour accéder - dans le meilleur des cas - à une position intermédiaire, celle de partager la responsabilité de l'enfant.

Il importe à cet égard de noter qu'il est généralement plus facile pour un enfant de se « partager » entre plusieurs adultes que pour plusieurs adultes de s'occuper ensemble d'un seul enfant...

Les aires d'échange entre les parents et la structure apparaîtront alors inévitablement et dans le meilleur des cas comme des zones de négociations à propos de l'enfant et dans le pire des cas, des conflits d'appropriation.

D'où il apparaît que l'organisation judicieuse des modes de garde, particulièrement de leur dimension d'échange avec les parents, doit être pensée, pas seulement en terme de place, d'emploi et autre critère quantitatif, mais en terme qualitatif d'action de toute première urgence en matière de prévention médico-sociale précoce. Cela, supposant la prise en charge du petit enfant, impose la prise en compte de ses parents.

Information et communication sont pour les structures d'accueil de la Petite Enfance les vecteurs de ces problématiques familiales qui ne sont pas que sociales et économiques, mais qui sont également psychiques.

Daniel COUM
Psychologue.

Carrefours des pratiques

Qu'est-ce qu'une supervision ?¹

Les différents partenaires de la relation d'aide dans le cadre du travail éducatif et social savent combien elle implique, pour être efficiente, non seulement des moyens matériels, des techniques et des méthodes de travail rigoureuses, mais encore des moyens de construction d'un savoir-faire d'ordre théorique et de distanciation personnelle.

La psychanalyse a permis de mettre au jour certains aspects en jeu dans la relation d'aide dont le travailleur social se fait l'agent. Le plus souvent en situation d'entretien duel, il se trouve pris dans un rapport fortement marqué par l'imaginaire. Cette dimension est à la fois ce qui permet son travail, ce qui en fait le ressort, mais elle produit aussi des effets dont on connaît aujourd'hui les risques liés à la suggestion, à l'identification. Les aspects très personnels, très intimes parfois des situations qu'elle a à traiter viennent accentuer ces effets, le niveau de son implication dans son engagement et sa responsabilité.

La supervision est un outil nécessaire, un point d'appui pour pondérer cette dimension imaginaire :

¹ M.B. CREACH anime dans le cadre de Parentel des réunions de parents et des supervisions d'équipes.

- o d'une référence au savoir sur ce qui peut être enjeu dans la relation d'aide
- o d'une mise en rapport de la demande -qu'elle soit du service ou du ressortissant lui-même - avec les éléments symboliques du cadre et des discours, de ce qui fait loi dans la relation d'assistance sociale.

Elle est un moyen de se protéger personnellement de l'usure professionnelle, de savoir ce qui opère dans le travail, de trouver satisfaction suffisante à poursuivre y compris dans les difficultés.

La supervision utilise les techniques de la psychanalyse :

- la libre-association soit donc de s'engager à dire ce qui passe par la tête, mettre sa pensée et son désir à l'épreuve de sa parole le plus librement possible hors de toute référence de jugement et de hiérarchie.
- la ponctuation par le rythme lui-même des séances de supervision, leur durée, par la distribution de la parole et les coupures acceptées de son propre discours.

La référence au cadre institutionnel est posé d'emblée de la manière la plus claire et ouverte possible, par des bilans réguliers avec les cadres en exercice dans l'établissement concerné.

M.B. CREACH
Psychanalyste

Parole donnée à...

Nous reprenons un extrait de la communication donnée par F. PETTOT lors d'une journée d'étude organisée à Brest le 2 mars 2001 par la délégation départementale de l'AFREM.

Nous remercions ainsi Mme PETTOT d'avoir bien voulu être présente à Parentel il y a quelques temps pour y parler, dans le cadre du « Café des parents » de son dernier livre : « La fabrique de l'enfant maltraité » (édité chez Erès).

L'observation, méthode de plus en plus en vogue dans les divers milieux éducatifs, ne suffit pas à rendre compte, au-delà d'un « contexte d'affectivité suffisamment bon », dont on ne saurait d'ailleurs pas de quoi il serait fait, de la nature et de la force de cet attachement ou de ce lien souvent enraciné dans les profondeurs de l'inconscient des parents comme des enfants. Doit-on alors prendre le risque d'accepter certaines « incompétences » parentales au bénéfice précisément de cet attachement ou de ce lien ?

Dans cette perspective le parent devient à l'instar de l'enfant une personne à éduquer. D'un savoir jusqu'alors transmis par les générations antérieures on passe à un savoir qui se voudrait commun à tous, externe à la famille, savoir technico-socio-psycho-éducatif autrement dit un savoir d'expert.²

Cette position ne risque-t-elle pas de disqualifier les parents prêts d'ailleurs bien souvent à se sentir incompétents et à faire appel aux experts ? Les bureaux des psychologues divers sont remplis de parents venant demander conseil : faut-il dire à l'enfant qu'il est adopté, à quel âge doit-on le dire, comment lui dire que l'on va se séparer, faut-il lui dire que sa grand-mère est morte, etc...

² Cf. l'article d'Arlette Pellé, « Soutien à la parentalité : les parents sous assistance technique », in *La Lettre du Grape*, revue de l'enfance et de l'adolescence, n° 41, septembre 2000, éd. Erès, Toulouse.

On fait bon marché dans ces situations de la position subjective des uns et des autres, de leur rapport à la mort, de leur inscription familiale. Pire ne risque-t-on pas de renforcer d'opérer une coupure dans la transmission générationnelle, coupure qui peut laisser enclavé dans l'inconscient les représentations des parents voire des enfants.

Si le travail sur la parentalité peut pallier les difficultés rencontrées par les nouvelles situations familiales ne serait-ce pas plutôt en travaillant avec les parents leur position subjective, leur propre histoire infantile, leur inscription dans la dynamique familiale ? Ce travail qui relève d'une clinique éducative bien souvent aux frontières du thérapeutique est un travail de longue haleine qui ne saurait se satisfaire d'une adhésion complaisante aux conseils des « spécialistes des enfants et de leur éducation ».

Ceci est bien évidemment particulièrement vrai pour les familles dites en difficulté.

Françoise PETITOT

Psychanalyste.

Accueil des parents confrontés à la perte et au deuil

*Pour parler de la douleur de perdre un parent, un enfant,
Pour échanger avec d'autres parents confrontés à cette épreuve,
Pour vivre et continuer d'être parent, malgré tout...*

Permanences d'accueil : une fois par mois à Brest et Quimper
Entretiens : sur rendez-vous
Ecoute au téléphone : tous les jours de la semaine

PARENTEL Brest
4 rue Colonel Fonferrier

PARENTEL Quimper
11 rue du Poitou

02 98 43 21 21

Cette action est soutenue par la Fondation de France

Du côté des livres

OBSERVER UN BÉBÉ AVEC ATTENTION ?¹

Dédié à Serge LÉBOVICI, cet ouvrage collectif, sous la direction de Michel DUGNAT, pédopsychiatre, praticien hospitalier, donne la parole à 25 autres praticiens et s'adresse prioritairement aux professionnels de la petite enfance, de la périnatalité, du pédiatre à l'auxiliaire de puériculture, du psychiatre à l'accueillante en crèche ou en consultation spécialisée, de l'assistante maternelle au psychologue, etc...

Le titre se présente sous forme de question et se complète par les suivantes : avec qui ? comment ? quand ? pourquoi ?

L'ensemble s'inscrit dans une démarche d'aide à la prévention précoce des troubles psychiques.

C'est la notion d'observation comme méthode, *comme un des éléments possibles de l'attention institutionnelle* (Michel DUGNAT), qui est au centre d'articles soit de présentation de méthodes et de protocoles spécifiques, notamment à partir de la psychanalyse, illustrées par des descriptions de cas et de situations (observations en famille ou en collectivité plus ou moins spécialisées s'il y a un trouble psychique de l'enfant ou de la famille), soit de réflexions sur l'application de ces méthodes et les constats qu'on peut en retirer tant pour les observateurs que pour les observés.

Pour les auteurs, *une réflexion sur la prévention précoce ne pouvait se passer d'un état des questions concernant l'observation, car il faut repenser toutes les modalités de prévention précoce, les troubles relationnels du bébé dans un respect du monde des bébés comme du monde culturel des parents, à travers des réflexions épistémologiques, pratiques et politiques qui font trop souvent défaut.*

Pour Tobie NATHAN (professeur de psychologie), *les professionnels qui observent les bébés prennent toujours deux risques : celui de ne pas regarder vraiment le bébé mais plutôt de regarder leurs propres méthodes (ou le maître qui leur a enseigné cette méthode), mais aussi celui de réduire un bébé vivant, un être de chair et de sang également inscrit dans un groupe, dans une langue, dans une appartenance, à quelque chose comme un singe dont on observerait les comportements.* Par ailleurs, dit-il, *les observateurs ont à charge de ne pas*

¹ Editions ERES 2001

écraser sous leurs représentations préliminaires les familles, les parents et les bébés, quel que soit le cadre qu'ils prétendent prendre en charge.

Pour sa part, Jean LE CAMUS (professeur de psychologie) rappelle que si certains préfèrent observer le bébé en situation de laboratoire alors que d'autres préfèrent l'observer dans son environnement habituel, il y a lieu d'admettre que la nature de l'homme, c'est d'exister comme être de culture.

La fonction de certaines de ces méthodes d'observation est avant tout de former les professionnels à être attentifs, à avoir une posture individuelle et collective qui permette d'objectiver, de réaliser sans interprétation ... l'observation en vérité d'une famille où un enfant est né, non pas l'observation juste d'un bébé, tout simplement parce que ça n'est pas possible (méthode BICK), ou à prendre conscience, à comprendre, à favoriser et à soutenir les efforts et les tentatives du nourrisson quel que soit leur but : prendre contact avec la personne qui s'occupe de lui ; découvrir et connaître son environnement matériel ; repousser les limites de ses propres capacités : parvenir à maîtriser les processus internes à son corps propre ... reconnaître le nourrisson réel ... aider les parents à reconnaître la personne humaine dans le nourrisson, et à se comporter avec lui en conséquence (méthode PIKLER).

De ce riche ouvrage, dont l'un des intérêts pour les professionnels réside dans les bibliographies fournies par chaque auteur, nous ne retiendrons ici que des éléments non techniques et pouvant interpeller parents et professionnels dans l'attitude d'attention qu'ils doivent avoir, le plus conjointement possible, à l'égard du bébé.

Pour Antoine GUEDENEY (professeur de pédopsychiatrie), si c'est le bébé qui régule la danse interactive (cf. Brazelton et Stern), la question de savoir comment il s'engage dans l'interaction, comment il s'en retire ou comment il choisit de ne pas s'y engager est tout à fait essentielle, ce bébé étant être social capable d'emblée d'une relation intersubjective qui se construit et se complexifie, capable pour Pierre ROUSSEAU (gynécologue-obstétricien), dès sa naissance, pendant la période d'éveil qui suit immédiatement, de la rencontre les yeux dans les yeux, rencontre importante dans la genèse de l'attachement. L'attitude fondamentale d'empathie avec le bébé (cf. WINNICOTT et LEBOVICI) amène les adultes observateurs à être, selon Véronique LEMAITRE (pédiatre et pédopsychiatre), à la fois porte-parole du bébé et instigateurs et garants d'un cadre ... où se lie affect et représentation. Dominique LARDIERE (pédiatre en PMI) remarque que l'attitude empathique vis-à-vis des parents, et l'observation des capacités de l'enfant, permettent aux parents d'être soutenus et de trouver en eux-mêmes des ressources pour s'ajuster à leur enfant. Citant

Daniel STERN, elle ajoute : *le pire pour une mère c'est d'être critiquée, parce que la plupart des mères savent mieux que personne ce qu'elles font mal ou ce qu'elles ne peuvent faire. Ce que ne sait pas la mère en général c'est ce qu'elle peut faire bien, ce qu'elle peut prendre dans son répertoire, qui n'est pas encore utilisé.*

Outil de travail dans le cadre d'institutions, outil de la « bienveillance institutionnelle », l'observation est aussi et surtout ce qui permet d'approfondir et d'assurer une continuité de vie pour le bébé (Françoise GRÉGOIRE, psychologue en Foyer de l'Enfance), favorise une histoire d'équipe, la mobilisation d'un esprit collectif « antidépresseur » (Patrick MAUVAIS, psychologue en pouponnière).

Outil de partage, pour Denis MELLIER (psychologue), l'observation, méthodologie rigoureuse ... permet que se développe une fonction de « contenant » pour le bébé dans sa famille, un travail concomitant d'attention entre l'observateur, le bébé et sa famille.

Michel DUGNAT insiste sur le fait que l'attention portée par les parents au bébé est une fonction importante du développement de la parentalité, ce sentiment d'être parents et du devenir parents. Soutenir les parents à une forme spécifique d'attention, d'observation de leur bébé, ou à l'attention aux besoins du bébé et à son développement, constitue probablement un des modes les plus féconds de soutien à la parentalité.

Se posant la question du regard sur le bébé dans notre société, Gérard NEYRAND (sociologue) remarque que, si l'observation scientifique du bébé a été une conquête du XX^{ème} siècle, elle a aussi montré que l'idée de la prévalence maternelle reste omnipotente, et que si la place des pères pose de nos jours tellement question, c'est que les théorisations n'ont pas accompagné une évolution sociale qui les a laissées perplexes. Pourtant affirme Jean LE CAMUS, à la différence de ceux qui limitent la fonction du père à l'intériorisation de la loi et à la construction de l'identité sexuée, je crois qu'il est possible de concevoir un rôle du père considérablement élargi.

François Villard
administrateur

Communiqué

Comme tout organisme vivant, Parentel a besoin de se ressourcer

Parentel est une association à but non lucratif .

Conformément à la loi de 1901 elle existe par la volonté de citoyens désireux d'offrir un service particulier à un large public.

Sa pérennité n'est pas automatique ; elle est liée aux ressources humaines et financières apportées par les personnes et les instances qui lui reconnaissent une légitimité, une compétence, une action en adéquation avec les objectifs qu'elle a annoncés.

Qu'elles soient humaines ou financières, le renouvellement des ressources ne va pas de soi.

L'administration et l'animation d'une telle association nécessitent l'engagement de citoyens -parents, professionnels de l'enfance et de la famille, particuliers ou autres associations -convaincus des besoins de soutien à la fonction parentale.

Comme lecteur de ces « Carnets de Parentel » vous êtes usager de l'association, vous manifestez l'intérêt que vous portez aux questions de la parentalité, et votre volonté de faire évoluer leur compréhension et les modalités d'accompagnement à mettre en oeuvre .

Vous pouvez prolonger cette manifestation d'intérêt par un engagement dans la vie de Parentel,

- soit en signifiant votre adhésion à son travail, et donc sa légitimité,
- soit en devenant membre cotisant, et ainsi pouvoir entrer au Conseil d'administration,
- soit en apportant votre compétence et vos réflexions au niveau de l'organisation des activités publiques de Parentel (Journées d'étude, réunions publiques, revue, diffusion d'informations ...).

Le Conseil d'Administration

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Intéressé au titre de :

Parent

Professionnel : _____

Autre : _____

Affirme son soutien à l'action entreprise par Parentel

Cotise à l'association *

à titre personnel (personne physique)

représentant un organisme (personne morale à préciser) :

Souhaite s'engager dans la vie de l'association

* montant des cotisations : personnes physiques : 23 €

personnes morales : 60 €

Bulletin à renvoyer à Parentel – 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST

Les Carnets de Parentel

Revue d'Échanges Interdisciplinaires sur la Parentalité

Revue publiée par l'Association « PARENTEL » qui anime, dans un projet d'aide à la parentalité et de prévention des troubles familiaux, le Service Finistérien d'Accueil, d'Écoute et d'Entretiens avec les Parents en difficulté avec un enfant. L'État, le Département, les CAF, la MSA, les Villes de Brest et de Quimper soutiennent les actions de PARENTEL.

*

Direction de la publication : Daniel COUM

Éditorial : François VILLARD

Rédaction : Marie-Bernadette CREACH, Daniel COUM, Françoise PETITOT, Elisabeth CASTEL, Patrick BEN SOUSSAN, François VILLARD, Nadine KERSULEC, Michèle DEFAUX.

Illustrations : Eric APPERE

Conception graphique : Dynamo+

*

Tarifs : Prix au n° : 5 € - Abonnement (4 n°) : 16 €

APPEL A CONTRIBUTION

Vos témoignages, réflexions, expériences personnelles ou professionnelles peuvent alimenter le débat et servir l'avancée des idées et des pratiques en matière d'aide à la parentalité.

Prochains thèmes : La place du père, La santé des adolescents, etc.

X-----

Bulletin d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse.....

Activité.....

Je m'abonne pour 4 N° (à partir du N° :.....) 16 €

Je souhaite recevoir un N° (N° :.....) 5 €

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Association Parentel à :

Les Carnets de Parentel
4 rue du Colonel Fonferrier 29 200 BREST
Tel : 02 98 43 62 51 - Fax : 02 98 43 63 12

(parentel)

4 rue Colonel Fonferrier - 29200 BREST
TÉL. 02 98 43 62 51 - Fax 02 98 43 63 17
E-mail : parentel@wanadoo.fr